

du Trône concernant une session d'une courte durée. Je lui ferai observer, à lui, ainsi qu'à l'honorable député d'Hochelaga qu'ils ne paraissent pas vouloir eux-mêmes favoriser la réalisation de ce désir, en effet bien que je les aie félicités des beaux discours qu'ils ont prononcé, je n'en ai pas moins remarqué leur tentative de ramener sur le tapis, au cours du débat sur l'adresse, la question du Transcontinental. J'aurais cru que le représentant d'Ontario-nord, du moins, en avait eu assez du débat sur les détails de ce sujet qui occupa les deux derniers mois de la session dernière; mais, il semble n'être pas rassasié, et il a clairement invité la gauche à rouvrir le débat, lors de l'adresse et avant que le feuilleton de la Chambre ne mentionne cette question, non seulement en ce qui a trait au principe, mais aussi en ce qui touche aux détails d'un projet qui a été débattu d'une manière si complète pendant la dernière session. Il m'est difficile de croire à la sincérité du vœu que mon honorable ami d'Ontario-nord a exprimé touchant la durée probable des travaux de la Chambre.

Cependant je le félicite cordialement de la hardiesse qu'il a apportée dans la discussion de certains sujets qui doivent être irritants pour l'honorable ministre des Finances (l'honorable M. Fielding) et mon très honorable ami, le ministre du Commerce (sir Richard Cartwright). Il a fait allusion à un tarif de revenu qui, a-t-il dit, est une source de recettes abondantes attendu qu'il a entassé cette année un excédent énorme et qu'il produira le même résultat à l'avenir. Avant le discours de l'honorable député, nous croyions que le propre d'un tarif de revenu était de prélever des recettes qui ne dépassaient pas les besoins de l'administration des affaires publiques; mais mon honorable ami est probablement entré trop récemment dans la vie publique pour savoir que le ministre des Finances et le ministre du Commerce ont autrefois déclamé d'une voix stridente contre ces excédents. Ceux-ci, disaient-ils, n'étaient que des vols commis au détriment d'une population exploitée depuis longtemps; si on devait persister à entasser ces excédents, ce serait autant d'argent qu'elle aurait à déboursier. Et ils demandaient: jusqu'à quand le pays pourra-t-il supporter de pareilles extorsions?

Le représentant d'Ontario-nord a fait allusion à la grande prospérité qui règne en ce pays et le député d'Hochelaga a parlé du sourire qui illumine la figure du cultivateur. Je lui dirai que ce dernier ne rit jamais d'aussi bon cœur que lorsque les membres du gouvernement et les députés de la droite prétendent que leur politique est l'unique cause de cette ère d'abondance. Il est vrai que la prospérité règne au Canada et les conservateurs de tout le pays en sont des plus reconnaissants. Les députés de la gauche ne le cèdent à personne à cet égard. Je dirai pourtant au député d'Ontario-nord,

qu'à mon avis cette prospérité provient de causes qui, la plupart, sont indépendantes des gouvernements et qui ont fait naître une ère d'abondance non seulement au Canada mais dans l'univers entier. J'aurais cru que les riches moissons du Nord-Ouest depuis trois ans ont plus contribué à la prospérité du Canada et au courant d'immigration qui s'est établi vers les Territoires de l'Ouest qu'aucune décision administrative du parti présentement au timon des affaires publiques.

Ceci étant dit et avant de traiter des questions mentionnées dans le discours du Trône, j'appellerai l'attention du gouvernement et du pays sur le fait que la réunion des Chambres a de nouveau lieu sans raison à une époque tardive. L'an dernier, la session s'ouvrit le 12 mars. Dans mon discours sur l'adresse, je passai ce fait sous silence parce que nous avions tous appris avec regret que la santé du très honorable premier ministre n'était pas aussi bonne que nous le désirions. Cet empêchement n'existe plus. Mon très honorable ami est rétabli et, cependant, le parlement n'a été appelé à rencontrer Son Excellence que le 10 mars de cette année. Personne n'ignore qu'il est impossible d'expédier les affaires publiques de ce pays dans le cours de quelques semaines. Personne n'ignore—le premier ministre le disait il y a deux ans à peine—qu'une session ordinaire de parlement canadien doit durer à peu près cinq mois. C'est l'opinion qu'il exprimait en présentant le projet de loi à l'effet de porter de \$1,000 à \$1,500 l'indemnité des membres de cette Chambre. Il nous réunit ici le 10 mars, croyant, de son propre aveu, que la session durera cinq mois et je voudrais que mon très honorable ami nous dise, quand il prendra la parole, pourquoi la convocation des Chambres a été différée contre toute raison. Puis-je insinuer quel a été le motif de ce retard? S'il faut en croire l'honorable Solliciteur général (l'honorable M. Lemieux), le gouvernement se proposait, à la fin de l'année dernière, de se présenter devant le corps électoral. Mon honorable ami a ouvertement déclaré que l'honorable premier ministre se disposait à offrir à la population canadienne une élection générale en guise d'étrennes. C'est peut-être là la cause de la réunion tardive des Chambres. J'ignore si mon très honorable ami est disposé à invoquer cette excuse. Qui sait? Quoi qu'il en soit, que le Solliciteur général eut tort ou qu'il eut raison, le gouvernement, s'il avait nourri cette intention, a refusé d'en appeler à la population de ce pays et, à la lumière des événements qui ont eu lieu depuis quelques semaines, nous tirons la conclusion que cette reculade était grandement motivée. Des élections complémentaires ont eu lieu récemment et je n'ai trouvé, ni dans les discours du député d'Ontario-nord, ni dans celui du représentant d'Hochelaga, aucune parole de félicitation à l'adresse du gouvernement sur le résultat de ces élec-